RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

UNIVERSITÉ PARIS 8

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 ;
Vu l'arrêté du 19 février 2020 accréditant l'Université Paris 8 en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les procès-verbaux du jury ;

Le Diplôme National de Master Sciences Humaines et Sociales, mention PSYCHOLOGIE, **Parcours type** Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles
mention Bien
est délivré à Mme **AMBRE MARSAUD**, date de naissance le 21 août 2000 à PARIS 14EME (075)
au titre de l'année universitaire 2024-2025 et confère le **Grade de Master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 19 novembre 2025

le Président de l'Université

Arnaud Laimé

la rectrice de la région académique Ile-de-France

Julie Benetti

PARVIII 18459787

/2025202402418